

TRADITIONS, LÉGENDES ET SUPERSTITIONS  
DU PAYS DE DOL (ILLE-ET-VILAINE)

## I

## CONTES ET LÉGENDES

## 1 — MIRLIKOVIR



Il était une fois une pauvre femme qui avait une quantité d'enfants. Or, elle n'avait pas de chemise à leur donner. La voisine, il est vrai, lui avait apporté un paquet de filasse, mais lorsqu'on n'a pas un centime, que l'on est vieux et chargé de poupons, l'on n'a ni le temps de filer, ni le moyen de faire filer.

La misère grandissait chaque jour. Mais voici qu'un beau matin se présente un monsieur bien mis, très bien mis. — Bonjour, petite mère, dit-il en entrant, comme vous êtes triste !

— Ah ! répondit la pauvrette, on a sujet d'être chagrine quand on n'a rien à mettre sur le dos de ses petits gars.

— Ecoutez, petite mère, vous allez me confier votre filasse. Je vais vous l'arranger dans la perfection, mais, quand je vous apporterai le fil, si vous ne savez pas mon nom..... Je ne vous dis que cela.

Et il sortit emportant le paquet, faisant claquer ses doigts et ricant..... La pauvre vieille, toute tremblante, voulut aller à la porte et rappeler le monsieur ; mais le monsieur était déjà loin.

— Mon doux Jésus, dit-elle, c'est le diable bien certainement !

Alors elle se mit à fureter dans sa cabane, à droite, à gauche, en dessus, en dessous, cherchant un objet qu'elle avait perdu... Elle était comme une femme ivre, elle ne trouvait rien et répétait toujours entre ses dents : « C'est le diable bien certainement, c'est le diable.. Qui me dira son nom ? »

Tout-à-coup la porte s'ouvre, son mari entre comme un coup de vent.

— Jeannette, je suis perdu.

— Qu'y-a-t-il, mon pauvre homme ?

— Figure-toi qu'en revenant du travail, j'ai vu de loin, malgré la brume du soir, au haut du champ à Nanon Langevine, une sorte de baron magnifiquement habillé. Il était assis sur de l'herbe rouge comme de la braise et faisait tourner un rouet si vite, si vite, si vite ; cela faisait : grou, grou, grou, grou, grou ....

— Jésus miséricorde ! interrompit la femme, je le reconnais : c'est le monsieur qui est venu ici !

— Quel Monsieur ?

— Continue, mon pauvre Pierre, continue, je t'en prie.

— Eh bien ! tout transi de peur je me suis caché derrière des broussailles et je l'ai entendu chanter :

Oui, j'ai nom Mirlikovir,  
Je n'irai pas le lui dire,  
La bonne femme au jaune cotillon,  
Si elle n'a pas deviné mon nom,  
Au bout de trois jours  
Sera mes amours. (1)

— Mon Dieu, mon Dieu, s'exclama la vieille, nous sommes sauvés : je sais son nom.

— Qu'as-tu donc, Jeannette ?

— Ah, mon petit homme, si tu savais !

Et la pauvre femme, toute tremblotante de joie, lui conta l'arrivée de Satan, sa proposition avantageuse et la terrible condition.

Le lendemain matin, — il n'était pas cinq heures, — le diable fracasse la porte, entre sans dire bonjour ni bonsoir, et, de toutes ses forces, jette sur la table un immense paquet de fil.

— Maudite vieillote, que tu m'as donné d'ouvrage ! Sais-tu mon nom ?

Il blasphémait en disant ces paroles, il blasphémait, blasphémait (2) à faire trembler les vierges sur la cheminée et les saintes images suspendues aux murs.

— Mon bon monsieur, répondit tranquillement la pauvre appuyée sur un bâton, il ne faut pas vous fâcher comme un démon de l'enfer.

1. Ces formules consacrées sont toujours rendues plus frappantes soit par l'alitération, soit par la répétition des mêmes consonnances. Aussi ces phrases se transmettent-elles d'une façon invariable, tandis que le reste du récit varie dans les différents villages d'une même région.

2. La répétition du même mot est le *superlatif* populaire.

Je suis sûre que vous portez le nom du portier du ciel, vous vous appelez Pierre.

— Nenni, la vieille.

— Alors c'est Jean, comme notre défunt oncle.

— Nenni, la vieille ; tu n'en approches pas ; gare à toi !

— Eh bien, damné, on te nomme Mirlikovir.....

A ce mot, Satan poussa un cri, passa la porte et se mit à courir, à courir.....

Malheureusement, il court encore par le monde. (1)

## 2 — LE DROIT DU SEIGNEUR (2)

Dans le vieux temps les seigneurs avaient des droits bien étranges.

Jean s'est marié. A la ferme l'on danse et l'on rit, à faire peur à tous les corbeaux d'alentour. Enfin sonne noyette, la clochette du soir qui répète l'heure du repos (3). Les convives s'en vont. Tout-à-coup piaffement de chevaux et son rude à la porte. C'est le maudit baron qui vient réclamer son droit.

— « Tu le sais, Raoulette, il peut t'exiger pour..... »

— Ami, ne crains rien, mon père a donné à sa fille un petit brin de cervelle. » Plus mort que vif, le pauvre Jean descend quatre à quatre pour ouvrir à son seigneur.

— Manant, où est la belle ? — Raoulette, crie l'époux, Raoulette, notre monsieur qui te demande ! — Deux minutes d'attente. Le baron s'impatiente. Enfin une porte s'ouvre. Apparaissent des guenilles, un visage tatoué, et de cette laideur humaine sort une voix rauque :

« Mon doux maître, me voici. » — « Oh, oh, la fille, tu peux rester chez toi. » — Et le seigneur s'en va en riant très fort, mais, le fermier riait plus que lui.

1. Cf. dans Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, t. I., p. 300, un conte de l'Ille-et-Vilaine ; dans les *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 130, un conte du littoral des Côtes-du-Nord, dont le thème est le même, sauf que le personnage dont il faut deviner le nom est un lutin ; dans « Rodomont, » *Contes populaires* t. I, p. 300, qui en diffère davantage, mais où il faut non deviner, mais se rappeler un nom bizarre, c'est le diable qui a imposé la condition.

2. Il semble impossible d'affirmer que le droit du Seigneur ait jamais passé dans la pratique. Mais je dois ajouter que, parmi les contes dolois, celui-ci est le seul qui soit demeuré vraiment populaire.

3. Chaque soir, à dix heures, suivant les us antiques, une cloche de la cathédrale annonce le couvre-feu. Les vieilles gens disent alors : « Il est grand temps de se coucher. Voici noyette qui sonne. »